

Informations de base	
2023/2758(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Inscription de certaines pâtes à tartiner contenant du cacao, de certaines préparations contenant du cacao utilisées dans la fabrication de boissons, de certaines préparations alimentaires obtenues à partir de céréales ou de produits à base de céréales, de certaines préparations alimentaires obtenues à partir de riz et d'autres céréales, de certaines frites et chips et de certaines sauces et condiments sur la liste des produits composés exemptés des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers Complétant 2013/0140(COD) Subject 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.09 Phytosanitaire, phytopharmacie, agriculture biologique, agro-génétique: généralités 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2758(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2013/0140(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/12306